

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 / 878/2020

Date d'impression : 10.12.2025 Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Révision: 10.12.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit** *Engelbert Strauss E.S. Schuhdeo Fresh*

· **Contenu de l'emballage** : 100 ml

· **Code du produit** 76410096000

· **UFI**: K8F3-A0UW-3008-18VS

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** *Neutralisateurs d'odeur*

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur** :

Salzenbrodt GmbH & Co. KG

Hermisdorfer Straße 70

D-13437 Berlin

Tél. : +49 30 41404-40

· **Service chargé des renseignements** :

Département Sécurité des produits, numéro de téléphone +49 30 41404545 ; portable +49 162 1096464

e-mail : productsafety@collonil.de

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Numéros d'urgence : 24/24 – 7/7

numéro ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Transport de matières dangereuses:

Caserne des pompiers Bayer AG Tel.+49(0)30/4681-4208

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Aérosol 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS07

Eye Irrit. 2

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Aquatic Chronic 3 H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** *Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.*

· **Pictogrammes de danger**



GHS02



GHS07

· **Mention d'avertissement** *Danger*

· **Mentions de danger**

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 / 878/2020

Date d'impression : 10.12.2025 Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Révision: 10.12.2025

Nom du produit Engelbert Strauss E.S. Schuhdeo Fresh

(suite de la page 1)

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

• **PBT:** Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme substance PBT.

• **vPvB:** Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme substance vPvB.

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien à une concentration > 0,1 %.

Pour l'explication des listes EDC, voir chapitre 16

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

• **3.1 Substances** Non applicable, le produit est un mélange.

• **3.2 Mélanges :** solution alcoolique avec propulseur

Composants contribuant aux dangers:

CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-32	butane, pur ⚠ Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	≥10-≤50%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Reg.nr.: 01-2119457610-43-XXXX	éthanol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319	25-50%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27	isobutane ⚠ Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	≥1-≤25%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane liquéfié ⚠ Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	≥7,5-≤25%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 02-2119752543-38-0000	2-propanol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	≥7,5-<10%
CAS: 68439-50-9	Alcohols C12-14, ethoxylated ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400	≥0,25-<1%
CAS: 3380-30-1 ELINCS: 429-290-0	5-chloro-2-(4-chlorophénoxy)phénol ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)	≥0,025-<0,1%

• **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 / 878/2020

Date d'impression : 10.12.2025 Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Révision: 10.12.2025

Nom du produit Engelbert Strauss E.S. Schuhdeo Fresh

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau** : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **après contact avec les yeux** :
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **après ingestion** : Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Irritation des yeux.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : Jet d'eau à grand débit.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité** : Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
voir 7.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Tenir les emballages hermétiquement fermés
Conserver au frais et au sec en fûts métalliques très bien fermés
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (due p.ex. à des lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Sans aération suffisante il peut y avoir formation de mélanges explosifs. Conserver hors de la portée des enfants.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stocker à un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales sur le stockage d'emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun** : Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 / 878/2020

Date d'impression : 10.12.2025 Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Révision: 10.12.2025

Nom du produit Engelbert Strauss E.S. Schuhdeo Fresh

(suite de la page 3)

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

CAS: 106-97-8 butane, pur (25-50%)

VLEP Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

CAS: 67-63-0 2-propanol (≥7,5-<10%)

VLEP Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

· Informations relatives à la réglementation VLEP: ED 1487 26.04.2024

· DNEL

CAS: 67-63-0 2-propanol

Oral	Consommateurs DNEL	26 mg/kg BW/d (Consommateurs)
Dermique	Travailleurs de la DNEL	888 mg/kg BW/d (wrk)
	Consommateurs DNEL	319 mg/kg BW/d (Consommateurs)
Inhalatoire	Consommateurs DNEL	89 mg/m ³ /24h (wrk)
	Travailleurs de la DNEL	500 mg/m ³ /8h (wrk)

· PNEC

CAS: 67-63-0 2-propanol

PNEC	140,9 mg/l (Eau douce)
PNEC	140,9 mg/l (Eau de mer)
PNEC	552 mg/kg (Sédiment d'eau douce)
PNEC	552 mg/kg (Sédiments marins)
PNEC	28 mg/kg (Sol)

· Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :** Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire :** Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains :**
En utilisation régulière: gants de protection
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**
caoutchouc fluoré (viton)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 / 878/2020

Date d'impression : 10.12.2025 Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Révision: 10.12.2025

Nom du produit Engelbert Strauss E.S. Schuhdeo Fresh

(suite de la page 4)

· Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· État physique	aérosol
· Couleur :	incolore
· Odeur :	spécifique au produit
· Seuil olfactif:	Non déterminé
· Point de fusion :	non déterminé
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-44,5 °C (CAS: 74-98-6 propane liquéfie)
· Inflammabilité	Aérosol extrêmement inflammable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· inférieure :	Non déterminé
· supérieure :	Non déterminé
· Point d'éclair :	-97 °C (CAS: 74-98-6 propane liquéfie)
· Température de décomposition :	Non déterminé
· pH	Non déterminé
· Viscosité :	
· Viscosité cinématique	Non déterminé
· dynamique :	Non déterminé
· Solubilité	
· l'eau :	partiellement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
· Pression de vapeur :	Non déterminé
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,65995 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé
· Densité de vapeur:	Non déterminé

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme :	aérosol
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Teneur en solvants :	
· solvants organiques	50-100 %
· Teneur en substances solides :	0,1 %
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 / 878/2020

Date d'impression : 10.12.2025 Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Révision: 10.12.2025

Nom du produit Engelbert Strauss E.S. Schuhdeo Fresh

(suite de la page 5)

- | | |
|--|-------|
| · Liquides pyrophoriques | néant |
| · Matières solides pyrophoriques | néant |
| · Matières et mélanges auto-échauffants | néant |
| · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau | néant |
| · Liquides comburants | néant |
| · Matières solides comburantes | néant |
| · Peroxydes organiques | néant |
| · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| · Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** gaz/vapeurs inflammables

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 106-97-8 butane, pur

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

CAS: 64-17-5 éthanol

Oral	LD50	10.470 mg/kg (rat) (OECD- Prüfrichtlinie 401)
	Karzinogenität	>3.000 mg/kg (rat) (Carcinogenicity Studies)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin) (OECD- Prüfrichtlinie 402)
Inhalatoire	LC50/4 h	117-125 mg/l (rat) (Acute Inhalation Toxicity)

CAS: 67-63-0 2-propanol

Oral	LD50	5.280 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12.800-13.400 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	30-46,5 mg/l (rat)

CAS: 3380-30-1 5-chloro-2-(4-chlorophénoxy)phénol

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Aucun effet d'irritation connu.
- **des yeux :**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 / 878/2020

Date d'impression : 10.12.2025 Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Révision: 10.12.2025

Nom du produit Engelbert Strauss E.S. Schuhdeo Fresh

(suite de la page 6)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **11.2 Informations sur les autres dangers**
 - **Propriétés perturbant le système endocrinien**
En tenant compte de l'état actuel des connaissances scientifiques, il n'existe pas de données pour le produit concernant les propriétés perturbatrices endocriniennes.
- Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique :**

CAS: 64-17-5 éthanol

Bioakkumulation	µg/l
biodégradabilité	97 % (Ready Biodegradability - Co2 Evolution Test)
EC50/72 h	275 mg/l (algue) (Growth Inhibition Test)
EC50/48 h	12.900 mg/l (algue) (Growth Inhibition Test)
LC50/96 h	13.000 mg/l (poisson) (Acute Toxicity Test)
LC50/48 h	12.340 mg/l (daphnia)

CAS: 67-63-0 2-propanol

Bioakkumulation	µg/l
biodégradabilité	95 %
EC10/17h	5.175 mg/l (bactérie)
IC50/72h	>1.000 mg/l (algue)
EC50	22.000 mg/l (bactérie)
EC50/48 h	13.299 mg/l (daphnia)
LC50/96 h	9.640 mg/l (poisson)

CAS: 3380-30-1 5-chloro-2-(4-chlorophénoxy)phénol

biodégradabilité	> 70 %
EC50/72 h	~0,07 mg/l (algue)
EC50/3h	~25 mg/l (bactérie)
EC50/48 h	0,32 mg/l (daphnia)
LC50/96 h	~2 mg/l (poisson)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme substance PBT.
- **vPvB:** Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme substance vPvB.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Aucune information n'est disponible pour se prononcer sur un effet nocif sur l'environnement.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 / 878/2020

Date d'impression : 10.12.2025 Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Révision: 10.12.2025

Nom du produit Engelbert Strauss E.S. Schuhdeo Fresh

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Code déchet :**

150110* Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de telles substances

· **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **ADR, IMDG, IATA**

UN1950

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR**

1950 AÉROSOLS

· **IMDG**

AEROSOLS

· **IATA**

AEROSOLS, inflammable

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR**



· **Classe**

2 5F Gaz.

· **Étiquette**

2.1

· **IMDG, IATA**



· **Class**

2.1 Gaz.

· **Label**

2.1

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA**

néant

· **14.5 Dangers pour l'environnement**

Non applicable

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Gaz.

· **Indice Kemler :**

-

· **No EMS :**

F-D,S-U

· **Stowage Code**

SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

· **Segregation Code**

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:

Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.

For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:

Segregation as for the appropriate subdivision of class

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 / 878/2020

Date d'impression : 10.12.2025 Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Révision: 10.12.2025

Nom du produit Engelbert Strauss E.S. Schuhdeo Fresh

(suite de la page 8)

.	2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales :

· Directives techniques air :

Classe	Part en %
NK	70-100

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 / 878/2020

Date d'impression : 10.12.2025 Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Révision: 10.12.2025

Nom du produit Engelbert Strauss E.S. Schuhdeo Fresh

(suite de la page 9)

- **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

· Phrases importantes

Libellé complet des phrases H pour les ingrédients, si dans le chapitre 3 sous "Dangereux Ingrédients" appelés :

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aérosols, Section 2.3.1	Règles d'extrapolation
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· **Service établissant la fiche technique :** Département "Sécurité des Produits"

· **Contact :** voir chapitre 1

· **Date de la version précédente:** 16.05.2024

· **Numéro de la version précédente:** 9

· Acronymes et abréviations:

ECD : Substances endocrines Liste 2

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A

Aérosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· **Sources:** Pour expliquer les listes du DPE : <https://edlists.org/the-ed-lists>

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**